



Berlin Eco

NUMERO 3

© DG Trésor

7 février 2018

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le gouvernement allemand a relevé ses [prévisions de croissance](#) pour 2018 : la prévision de 1,9% émise en automne 2017 (cf. BE n° 14/2017) a été relevée à 2,4% (corrigé des prix, non cvs-cjo), essentiellement tirée par la demande intérieure. Les exportations de biens et services devraient augmenter de 5,3% et les importations de 5,8% ; l'excédent courant devrait à nouveau légèrement baisser. Le taux de chômage devrait reculer de 5,7% en 2017 à 5,3% en 2018.

L'**inflation** est descendue à 1,6% en janvier 2018, après 1,7% en décembre 2017 selon les données provisoires [Destatis](#). La baisse est notamment provoquée par les prix de l'énergie (+0,9% en janvier, contre +1,3% en décembre 2017).

POLITIQUES SOCIALES

Selon une [étude conduite par l'IW](#), les grèves de 24 heures conduites par *IG Metall* entre mercredi 31 janvier et vendredi 2 février pourraient coûter entre 62 et 90 millions d'euros par jour aux entreprises. Depuis le début des négociations salariales en novembre 2017, le syndicat des employés du secteur de la métallurgie et de l'électronique revendique une hausse des salaires de 6% et une réduction du temps de travail de 35 heures à 28 heures hebdomadaires pour les personnes ayant des charges de famille (parent ou enfant) pendant deux ans maximum avec octroi d'une allocation forfaitaire de 200€. La fédération des employeurs *Gesammetall* s'était fermement opposée à cette mesure qu'elle estimait illégale. Le sixième tour des négociations débuté le lundi 5 février en *Baden Württemberg* a permis la conclusion d'un [accord](#), qui a vocation à être adapté aux autres Länder. L'accord prévoit notamment une durée de validité de 27 mois, une augmentation de salaires de 4,3% à partir du 1^{er} avril 2018, diverses primes que les salariés pourront choisir de convertir en jour de congés, ainsi que la possibilité de passer d'une semaine de 35 heures à une semaine de 28 heures dans les cas évoqués. En retour, les entreprises ont, sous certaines conditions, la possibilité de conclure plus de contrats de 40 heures. L'allocation forfaitaire de 200€ revendiquée par *IG Metall* pour les travailleurs passant au nouveau régime de 28 heures a été refusée.

Selon [Destatis](#) qui a publié l'évolution de l'indice des salaires négociés servant de référence à la revalorisation du salaire minimum en janvier 2019 (+4,8% entre décembre 2015 et décembre 2017), le salaire minimum horaire pourrait être relevé à 9,19€ au 1^{er} janvier 2019. C'est à la Commission en charge de la revalorisation du salaire minimum d'en décider ; elle est tenue de suivre l'évolution de l'indice précité sauf à arguer de difficultés conjoncturelles ou d'évolutions sur le marché du travail.

Selon [une étude menée par le WSI](#), 2,7 millions de travailleurs allemands ont perçu en 2016 moins que le salaire minimum (hors exceptions légales), soit 9,8% des bénéficiaires théoriques du salaire minimum. La



présence de comités d'entreprises et de conventions collectives contribuerait à faire baisser ce chiffre: dans les entreprises où ces deux éléments sont présents, les infractions au salaire minimum ne concerneraient que 3,2% des ayants-droits, contre 18,6% dans les autres cas.

Les caisses publiques de maladie ont publié leur [cinquième rapport sur la qualité des soins](#), basé sur 26 000 contrôles qualité en 2016. Si le rapport évoque une amélioration générale dans l'administration des soins, il plaide néanmoins pour de meilleures conditions de travail du personnel soignant et pour un renforcement de la transparence de la qualité des soins.

POLITIQUE BUDGETAIRE

D'après les données provisoires relatives à la [situation budgétaire des Länder au 31 décembre 2017 publiées par le BMF](#), les budgets des Länder dans leur globalité sont en excédent à hauteur de 14,2 Md€ en 2017 (+5,4 Md€ par rapport à 2016). Les recettes des Länder ont augmenté de 4,2%, leurs dépenses de 2,7%. Les Länder présentant l'excédent les plus importants sont la Bavière (+3,1 Md€) puis Berlin (+2,2 Md€) et les Länder présentant les déficits les plus importants sont la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (-335,3 M€) et Brême (-14,5 M€).

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

En raison de la nouvelle loi suisse sur l'infrastructure des marchés financiers (*FMIA*) et suite à la transposition de *MifiD II*, [Eurex](#), la plate-forme des produits dérivés de Deutsche Börse, arrête au 31 mars 2018 ses activités de trading en Suisse et redirige ses clients suisses vers Francfort. Eurex a également décidé de ne pas développer à Singapour d'unités régulées localement et d'étendre ses plages horaires afin de servir ses clients asiatiques depuis Francfort, dans un objectif de simplification et de réduction des coûts pour ses clients.

La BAFIN a interdit le 29 janvier dernier [l'activité de Crypto.exchange GmbH](#) qui proposait sur internet l'échange de bitcoins contre des euros alors que l'entreprise ne disposait pas de la licence nécessaire, contrairement à ce qu'elle affirmait.

REGULATION FINANCIERE

[La confédération des banques allemandes \(DK\)](#) s'est déclarée opposée à la proposition du groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable (*HLEG*) de la Commission européenne (rapport publié fin janvier) qui consisterait à réduire les exigences en capitaux propres pour les produits financiers ou financements « soutenables ». Elle rejoint ainsi l'avis du président de la BaFin, F. Hufeld, qui s'était prononcé dans son [discours du nouvel an](#) contre tout « bonus prudentiel en faveur de la finance verte ou durable ». La confédération estime, par ailleurs, contreproductif d'étendre la publication de rapports non-financiers.

BANQUES ET ASSURANCES

La tempête « **Friederike** », qui a soufflé le 18 janvier dernier sur cinq Länder, coûtera environ 1 Md€ aux compagnies d'assurance, selon [l'estimation de la fédération des sociétés d'assurance GDV](#). Environ 900 M€ iront à la réparation de bâtiments et une centaine de millions d'€ à l'indemnisation des dégâts sur les véhicules. A titre de comparaison, la tempête « Kyrill » en 2007 avait engendré un coût total de plus de 2 Md€.



Deutsche Bank a annoncé, pour la 3^e fois consécutive, une perte nette annuelle (résultat après impôts provisoire de -512 M€ en 2017, après -1,4 Md€ en 2016 et -6,8 Md€ en 2015). La réforme fiscale américaine (cf. BE n°1/2018) expliquerait en partie ce résultat négatif. Le résultat avant impôts est en revanche positif au contraire des deux années précédentes (+1,3 Md€) en raison notamment de moindre dépenses liées au règlement des litiges. La banque a défendu le versement, qui a fait l'objet de nombreuses critiques, de plus d'un milliard d'euros de rémunérations variables à ses collaborateurs au titre de l'année 2017. Le cours de l'action Deutsche Bank a chuté de 6% à l'annonce du résultat annuel.

La banque en ligne **ING-Diba**, filiale du groupe néerlandais ING Groep, a enregistré, pour la 5^e fois consécutive, un résultat avant impôts record (1,27 Md€). La banque compte désormais 9,1 millions de client (+600 000 par rapport à fin 2016) en Allemagne. La banque considère que les opérations sur titres et l'activité dédiée aux PME/ETI constituent un potentiel de croissance.

La banque en ligne **Comdirect**, dont Commerzbank, détient 82% des parts, a vu sa clientèle augmenter de 7% à 3,34 millions en 2017. Son résultat avant impôts s'est élevé à 95 M€ (contre 121 M€ en 2016).

NordLB, dont le résultat est positif sur les neuf premiers mois de 2017 et dont le CET1 a été nettement relevé grâce à la réduction d'actifs risqués, renoncerait finalement à vendre sa filiale Deutsche Hypothekenbank spécialisée dans l'immobilier commercial (cf. BE n° 7/2017). Par ailleurs, Nord/LB Asset Management AG et Warburg Invest KAG mbH sont désormais gérées dans le cadre d'une [holding commune](#). Ce rapprochement est intervenu suite à la cession par NordLB à la banque Warburg de 75,1% des parts de sa filiale de gestion d'actifs Nord/LB AM (110 collaborateurs et gestion de 16 Md€ d'actifs) ; prix non révélé. Avec 34 Md€ de fortune gérée, cette holding devient l'un des plus importants gestionnaires de patrimoine du nord de l'Allemagne.

D'après les données de la BCE sur lesquelles s'est appuyée la Commission européenne pour établir son premier rapport d'étape sur les progrès accomplis dans la réduction des prêts non performants en Europe, le taux de créances douteuses (« NPL » ; créances impayées depuis 90 jours) s'élève à 2,3% en Allemagne au 2^e trimestre 2017 (contre 4,6% pour l'ensemble de l'Union européenne).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Economique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Juliette Caucheteux, Anita Gandon, Lucie Petit et Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan

Version du 7 février 2018